



Miracle à Bordeaux : **la multiplication des chefs...**

Un rédacteur en chef, six adjoints et ce n'est pas fini, la rédaction de Bordeaux compte désormais un encadrant de plus ! La direction régionale vient en effet de promouvoir un journaliste de chef d'édition à responsable d'édition, mais cela s'avère encore insuffisant comme le révèle le premier planning de l'année. Du 1^{er} au 7 janvier, seul un rédacteur en chef adjoint est présent et ce sont deux rédacteurs officiellement choisis depuis plus d'un an pour effectuer des remplacements d'adjoints sur place qui complètent le tableau...

Tous les espoirs sont donc permis pour ceux qui rêvent de venir gonfler un peu plus les rangs de notre encadrement à condition de posséder le bon profil. Pour justifier la nomination de ce responsable d'édition, la direction écrit ainsi « le collaborateur en question assure des responsabilités qui vont au-delà de celles d'un chef d'édition (il participe notamment à l'évolution des process) », l'évolution des process ou comment adapter les critères d'appréciation à la personne choisie pour le poste. Pour rappel, la définition de fonction d'un responsable d'édition telle que retranscrite dans les annexes de l'accord collectif d'entreprise France Télévisions : « Journaliste chargé de coordonner, sous l'autorité du rédacteur en chef, l'édition et la fabrication des contenus pour les éditions d'information des différents supports et/ou antennes. Journaliste de grande expérience, il peut être amené à prendre des décisions d'ordre rédactionnel ou éditorial avant et pendant la diffusion ».

Quant au financement, c'est hors PARSi (processus annuel de revalorisation des salaires individuelles), nous affirme-t-on dans un premier temps, propos démentis par la suite par la directrice régionale. Qu'à cela ne tienne, le cadrage de la masse salariale n'étant pas extensible, ce qui est donné d'un côté ne l'est pas de l'autre et les salariés, déçus voire frustrés de ne pas avoir bénéficié d'une augmentation, apprécieront.

À l'heure où restrictions et économies budgétaires sont plus que jamais d'actualité, où les salariés sont sommés d'accroître encore leur productivité, il serait grand temps que notre direction fasse preuve d'un peu plus de décence !

Bordeaux, le 8 janvier 2018

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)